



Auvergne -
Rhône-Alpes



Mon installation, c'est dans le mouton !

**VOUS AVEZ UN PROJET EN PRODUCTION OVINE ?
CETTE PLAQUETTE EST FAITE POUR VOUS !**



Dans un contexte agricole en mutation, la production ovine est une solution. Grâce à une filière dynamique, des installations et des développements sont possibles, soutenus et encouragés.

L'installation est un projet de vie, qui doit être mûri et réfléchi. C'est une source d'épanouissement que d'exercer une activité qui, avant tout, est une passion.

Ce document a été rédigé par les conseillers du dispositif Inosys RESEAUX D'ELEVAGE, avec l'appui de jeunes éleveurs ovins récemment installés. Merci à Clément, Francis et Frédéric pour leurs témoignages !

POUR MENER A BIEN VOTRE INSTALLATION



S'installer, c'est d'abord construire un projet qui vous ressemble

En adéquation avec vos envies et votre environnement. Chaque projet est unique car il est lié à l'éleveur qui le construit. Les techniciens ovins peuvent accompagner tous types de projets, à condition qu'ils soient cohérents. Il est possible de créer sa propre entreprise ou de s'associer, cela dépend de vos choix et des opportunités qui se présentent.



S'installer, c'est s'appuyer sur des compétences techniques

Celles-ci peuvent être apportées par vos formations initiales et vos expériences professionnelles, mais également, par des formations continues tout au long de votre carrière.



S'installer, c'est acheter du cheptel et du matériel, construire ou aménager des bâtiments

Mais attention investissements ne doit pas rimer avec surendettement ! La réflexion est de mise et il faut toujours garder une marge de sécurité. Tous les éleveurs installés récemment vous diront que dégager une trésorerie est difficile, mais qu'elle est indispensable !

ÊTRE COHÉRENT ENTRE SON PROJET DE VIE ET SON PROJET PROFESSIONNEL

Les installations en élevage sont à la fois des projets professionnels et des projets de vie, aussi la vision du métier éclaire voire oriente les choix technico-économiques. Certains misent sur l'agrandissement, la spécialisation, d'autres optent pour la diversification (troupeaux mixtes, atelier hors sol) ou la création de valeur ajoutée (vente de reproducteurs, circuits courts). Ces stratégies ne sont ni cloisonnées ni exclusives.

La vie professionnelle

Le travail avec les animaux est souvent le premier levier de motivation. Certains cherchent en permanence à améliorer leur savoir-faire, leur maîtrise technique. Francis est un perfectionniste, le troupeau est en contrôle de performances et pour travailler dans de bonnes conditions, il s'est équipé d'une louve, d'une cage de retournement, d'une bascule et d'un logiciel de gestion de troupeau avec bâton de lecture.

Le travail à plusieurs (en couple, en association qui peut être familiale ou entre tiers), avec ou non un recours à l'entraide sécurise l'exploitation. Pour les foin, les clôtures, les manipulations des vaches, Francis et son frère travaillent ensemble. Le recours à du salariat (ponctuel ou dans le cadre d'un groupement d'employeurs) et la sous-traitance se développent. Francis fait appel à l'entreprise pour le curage du fumier dans les vieux bâtiments et à la Cuma pour l'épandage de la moitié du fumier.

La simplification de la conduite et/ou l'investissement dans les bâtiments, le matériel et les équipements contribuent à réduire le temps et la pénibilité du travail. Au Gaec Delangle, six bâtiments tunnel (trois bergeries et trois pour les bovins) sont en cours d'aménagement, le hangar de fourrage est agrandi et la pose des clôtures ovines se poursuit.

La vie familiale

Grâce à l'entraide familiale, Francis a pris une semaine de vacances cet été. Certains éleveurs estiment qu'une semaine est suffisante mais d'autres considèrent que deux semaines (une en été et une en hiver) sont un minimum.

La vie sociale

Pour certains, l'exploitation est au centre de leurs préoccupations et ne permet pas de mandat professionnel, ni d'engagement associatif ou d'activité extérieure notable. D'autres au contraire veulent créer du collectif. Le projet évolue avec la vie de l'exploitation. Avec l'âge, les priorités ne sont plus les mêmes. Francis a été pendant dix ans technicien bâtiments alors que son épouse, ancienne bergère, est devenue secrétaire de mairie.



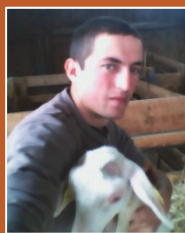
Francis Delangle (Loire) s'est associé en Gaec avec son frère en 2015 (150 ha d'herbe, 50 vaches allaitantes et 350 brebis)

« Techniquement, je suis un perfectionniste. »

« Mon frère s'occupe des vaches, moi des moutons. Chacun son métier. »

« Lorsque j'étais technicien bâtiments, je faisais la route tous les jours. Maintenant, je donne la priorité à mes 3 enfants (un, quatre et sept ans) »

AVOIR UNE FORMATION ET UN ACCOMPAGNEMENT ADAPTÉS



Clément Gontard (Haute-Loire) s'est installé en 2015, hors cadre familial en élevage ovin en. Il a bénéficié de la Dotation aux jeunes Agriculteurs car il est titulaire d'un bac pro CGEA.

« Le bac pro CGEA est un minimum pour les compétences théoriques et ne remplace pas l'expérience. Lorsque l'on sort de l'école, on ne connaît pas encore grand-chose. »

« Avant de s'installer, il faut savoir si l'on va s'entendre. Il faut voir et connaître le travail saisonnier sur l'exploitation tout au long de l'année. »

« L'accompagnement par des conseillers permet d'apporter un œil neuf et neutre. »

« On apprend parfois tout seul, en particulier de ses erreurs ! »

Aujourd'hui, être éleveur c'est être un bon technicien de l'élevage. Une formation et une expérience adéquates sont indispensables pour acquérir les compétences nécessaires à la conduite et gestion de son exploitation.

Un diplôme agricole apporte des connaissances de base essentielles

L'éleveur (jeune ou moins jeune) qui s'installe doit posséder un socle de connaissances pour démarrer son entreprise dans de bonnes conditions. C'est pour cette raison que les pouvoirs publics et la profession agricole conditionnent les aides à la possession d'un diplôme, au moins un BPREA (niveau 4) ou un bac agricole.

Bien connaître la structure sur laquelle on s'installe

Pour trouver une exploitation ovine, Clément a contacté le répertoire départemental à l'installation qui lui a procuré des adresses d'élevages et ainsi ouvert une perspective d'association. Avant de s'installer, il faut savoir où l'on met les pieds, c'est à cela que sert le stage parrainage (financé par l'Etat dans le cadre du Programme pour l'installation et le développement des initiatives locales - PIDIL). Pendant un an, Marie-Dominique Breuil lui a fait partager ses connaissances et il a participé aux différents chantiers de l'élevage. Convaincu de l'intérêt de l'association et fort de cette expérience, Clément est devenu membre du Gaec des Ovanches.

Etre accompagné

Grâce au Point d'Accueil pour l'Installation, Clément a effectué plusieurs stages complémentaires. D'abord quatre semaines de stage dans une autre exploitation agricole pour renforcer sa pratique du métier et découvrir une autre exploitation avec un fonctionnement différent. Il a également participé à trois stages en salle : 1 stage de 21 heures pour affiner le chiffrage de son projet, 1 stage "guide des bonnes pratiques en élevage ovin" pour maîtriser la réglementation, et 1 stage "GAEC" pour mieux comprendre le fonctionnement tant humain que juridique d'une société. Le partage d'expérience entre stagiaires, les témoignages de jeunes installés sont aussi des opportunités d'apprentissage.

L'accompagnement de la Chambre d'agriculture et du Centre de gestion garantit un cadrage correct du projet. Clément s'est appuyé sur leurs conseils et leurs expériences. Il faut prendre le temps de la réflexion.

Entretenir ses compétences

L'expérience est personnelle et irremplaçable, c'est pourquoi les compétences doivent être régulièrement mises à jour. Comme VIVEA assure une prise en charge financière des formations, depuis son installation en 2015, Clément s'est formé à la fois au dressage de chien de troupeau, à l'utilisation d'un logiciel de gestion de troupeau et au bon usage du matériel de la CUMA.

La formation au quotidien, c'est aussi un partage régulier avec des groupes d'agriculteurs, la lecture régulière de la presse spécialisée. Même si l'on pense que l'on n'a pas toujours le temps, il faut savoir mettre à profit toutes les opportunités de renforcer son savoir et ses compétences.

S'INSTALLER, PASSE PAR DES INVESTISSEMENTS RAISONNÉS

Depuis longtemps, la production ovine ne se limite plus à du cheptel "tout venant" avec "3 claies et 4 bouts de ficelle".

Comme dans d'autres productions, les progrès génétiques et les investissements en bâtiments et équipements se développent. Ils améliorent les conditions d'exercice du métier d'éleveur ovin, donc favorisent l'installation ou, comme Francis Delangle, la création d'un atelier ovine associé à des vaches allaitantes.

La réussite de l'élevage est liée à la valeur génétique du troupeau

Il faut choisir la race adaptée au système d'élevage et à l'exploitation. Dans la mesure du possible, il est souhaitable de limiter :

- le nombre de troupeaux fournisseurs afin de ne pas multiplier les risques parasites,
- les proportions de brebis âgées (à réformer rapidement pour des problèmes de pieds, de dentition, d'état corporel) et d'agnelles (au plus 30% pour une conduite sereine).

Les troupeaux de sélectionneurs offrent des garanties génétiques et sanitaires. Le choix de béliers qualifiés et inscrits à un organisme de sélection pour le renouvellement (valeur laitière, prolificité, format) ou la production d'agneaux de qualité (conformation, vitesse de croissance, développement musculaire) est fondamental.

Prix d'achat indicatif	Races rustiques	Races à viande
Agnelles	120 à 150 €	150 à 200 €
Brebis	90 à 150 €	110 à 200 €
Béliers	environ 400 €	450 à 550 €

La conception, la construction, l'aménagement d'un bâtiment sont importants

Les bâtiments doivent être très fonctionnels pour gagner du temps et réduire la pénibilité.

Les tunnels présentent plusieurs intérêts : un coût modéré, un montage voire un démontage simple et rapide, des possibilités d'auto construction et d'isolation. La largeur standard est de 9,3 m.

Les bergeries à ossature bois (charpente, bardage, pignons et portes en bois) ou métallique sont généralement d'une largeur de 13 m avec un couloir central, ou 16 m avec en plus des couloirs de circulation latéraux.

Coût indicatif du m ²	60 à 70 €	Bergerie tunnel isolé avec portes et pignons, (hors terrassement, maçonnerie et équipements)
	120 à 170 €	Bergerie ossature bois (hors équipement et terrassement)

Les clôtures spécifiques sont indispensables pour gérer le pâturage

Coût indicatif du m linéaire	1,3 à 1,5 €	Clôture fixe avec pieux et grillage
	0,8 à 0,9 €	Clôture mobile

Expérience de Francis Delangle

Francis conduit son troupeau de Grivette avec production d'agnelles pures et F1 Ile de France. Les béliers proviennent du centre d'élevage Grivette et de l'OS Ile de France (OSON).

« J'ai créé un atelier ovine parce que les investissements sont moins importants »

« J'ai d'abord acheté un troupeau de 70 brebis Ile de France à 70 €. Seulement 53 étaient pleines, elles ont commencé à agneler le jour de l'achat avec des soucis de production laitière. Puis dans une exploitation Grivette qui réduisait son troupeau, j'ai acheté 88 brebis pleines et 114 agnelles à 145 € en moyenne. »

« Je ne suis pas propriétaire du terrain et je voulais loger rapidement les brebis. L'ambiance est saine dans un tunnel. Les 3 tunnels (21 et 25 x 9.3 m et 30 x 10.3 m) avec couloir central et cornadis me sont revenus à 65 000 €, soit 88 € le m². »

« Au Gaec Delangle, pour un coût de 8 000 €, nous avons repris les anciennes clôtures pour vaches allaitantes qui étaient en mauvais état. »

CONSTRUIRE UN PROJET TECHNIQUE ET ÉCONOMIQUE COHÉRENT

L'élevage du mouton, en production spécialisée ou complémentaire, peut être conduit en plein air intégral (zones herbagères) ou en séjournant près de six mois en bergerie (zones de montagne). Il valorise des parcours (zones pastorales), ou des CIPAN (Cultures Intermédiaires Pièges à Nitrates) en zones de cultures. Le rythme de reproduction est très diversifié : une ou plusieurs périodes d'agnelage par an, avec ou sans accélération.

S'installer en production ovine ou créer un atelier ovin, c'est donc résoudre l'équation : **quel système avec quelle race de brebis et quelle conduite de troupeau choisir pour atteindre l'objectif de revenu sur une structure donnée ?**

Objectif de revenu	=	Un système de production	+	Une structure ET un environnement
--------------------	---	--------------------------	---	-----------------------------------

L'analyse des coûts de production en ovin (source Inosys - RÉSEAUX D'ÉLEVAGE) montre la nécessité **pour dégager une rémunération de 1,5 SMIC par temps plein ovin de produire 8 à 10 t de carcasse, soit 450 à 550 agneaux**

Pour atteindre cet objectif, la taille de troupeau doit être au minimum de 350 à 450 brebis (selon qu'on opte pour un système intensifié avec des races prolifiques ou bien pour un système plus extensif).

Repères techniques :

		Zone montagne	Zone herbagère
Cheptel	Nombre de brebis	350 à 400	400 à 500
	Taux de productivité numérique / brebis	130 à 160 %	110 à 130 %
	Taux de mise bas	105 à 120 %	90 à 97 %
	Taux de prolificité	130 à 160 %	140 à 160 %
Surfaces et alimentation	Nombre d'ha de SFPO	45 à 60 ha	70 à 90 ha
	Chargement apparent en brebis / ha	7 à 9 brebis/ha	6 à 7 brebis/ha
	Concentré total / brebis	150 à 200 kg	110 à 140 kg
	Fourrage distribué / brebis	280 à 330 kg MS	130 à 180 kg MS

Brebis : Effectif annuel moyen des femelles de plus de 6 mois

SFPO : Surface Fourragère Principale Ovine

Pour atteindre le revenu désiré, il faut, en plus de produire, veiller à ce que les charges soient cohérentes avec le système et correctement maîtrisées.

Repères économiques :

Ventes	Poids agneau lourd	16,5 à 18,5 kgc	17,5 à 20 kgc
	Prix moyen agneau lourd	107 à 120 €	100 à 120 €
	Prix agnelet	73 à 85 €	
	Prix moyen brebis de réforme	40 à 60 €	60 à 90 €
Economie	Marge brute / brebis	90 à 110 €	90 à 105 €
	Frais d'alimentation/brebis	40 à 45 €	25 à 40 €
	Frais véto/brebis	5 à 8 €	6,5 à 8,5 €
	Frais d'élevage/brebis	10 à 15 €	6,5 à 8,5 €
	Excédent Brut d'Exploitation / Unité de main-d'œuvre	35 000 à 40 000 €	36 000 à 40 000 €
	EBE/Produit	32 à 36 %	36 à 40 %

MON PROJET, JE LE PRÉPARE AVEC UN CONSEILLER

Cette fiche vous apporte des éléments pour mieux préparer votre installation. Dans chaque département, des interlocuteurs spécialisés vous aideront à préparer votre projet et à veiller à sa cohérence avec votre environnement, vos attentes et celles de la filière.

Pour aller plus loin dans votre réflexion, n'hésitez pas à contacter un conseiller ovin !



Frédéric Kozuck (Allier)
s'est installé en 2011

SAU : 92 ha dont 13 ha
de culture
544 brebis
Productivité numérique
/brebis : 1,72
12 500 kgc agneau/UMO

5 ans après ...

« Après dix ans de salariat en agriculture, je me suis installé, en 2011, sur une ferme que je connaissais depuis mon enfance. Le stage de parrainage a facilité la transition avec le cédant. J'ai repris le cheptel ovin et bovin ainsi que le matériel existant. L'année suivante, j'ai supprimé les bovins et augmenté la troupe ovine. Pour optimiser la place en bâtiment et approvisionner la filière Label, j'ai modifié la reproduction en répartissant les mises bas sur trois périodes dans l'année.

Mes bons résultats technico-économiques s'expliquent, je pense, par le fait que j'ai eu l'opportunité de démarrer avec une bonne troupe. J'ai acheté des béliers de bonne valeur génétique, maitrisé l'alimentation et investi dans du matériel d'occasion.

Mais je crois, avant tout, que pour réussir, il faut aimer ce métier et être passionné par le mouton. »

Document édité par l'Institut de l'Elevage

149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idele.fr

Septembre 2016

ISSN : 2416-9617 - Référence Idele : 00 16 601 023 - ISBN : 978-2-36343-783-9 - Mise en page : Katia Brulat (Institut de l'Elevage)

Crédit photos : OSON, Bernadette Vignaud, Philippe Allaix, Fabrice Vassort

Ont contribué à ce document

- Bernadette VIGNAUD – Chambre d'agriculture de l'Allier – Tél : 04 70 28 92 21
- Philippe ALLAIX – Chambre d'agriculture de la Loire – Tél : 04 77 91 43 00
- Fabrice VASSORT – Chambre d'agriculture de Haute-Loire – Tél : 04 71 07 21 26
- Mélanie BEAUMONT – Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme – Tél : 04 73 82 09 74
- Marie MIQUEL - Chambre d'agriculture Auvergne – Rhône - Alpes – Tél : 04 73 28 52 26
- Gérard SERVIÈRE – Institut de l'Elevage – Tél : 04 43 76 06 81

Pour en savoir plus :

www.inn-ovin.fr

www.idele.fr

INOSYS – RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Un dispositif partenarial associant des éleveurs, et des ingénieurs de l'Institut de l'Elevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.

La responsabilité des financeurs ne saurait être engagée vis-à-vis des analyses et commentaires développés dans cette publication.

